

Afin de préparer au mieux votre formation, nous vous demandons de bien vouloir renseigner les éléments suivants :

posez par rapport à la méthanisation ?	
Avez-vous déjà eu une formation sur la méthanisation, laquelle et quand?	
Que souhaitez-vous savoir ou savoir faire à	
l'issue de cette formation ?	



Dates de la session

· 10, 11 et 12 février 2015.

Durée et horaires

2 jours de formation. De 9h30 à 17h30.

Lieux

Gamaches en Vexin (27), Le Quesnoy (59) et Belgique.

Conditions financières

 140 € pour les contributaires VIVEA (actifs non salariés, chefs d'entreprise, collborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole, aides familiaux et cotisants de solidarité des secteurs : entreprises agricoles et ETA) à jour de leur cotisation.

*95 € / jour si le financement de la formation est refusé, la Chambre d'agriculture du Calvados apportant par ailleurs le complément.

300 € pour les autres stagiaires.

Règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Calvados.

 Les frais de déplacement en covoiturage ainsi que les frais de restauration et hébergement sont à la charge du stagiaire.

N'oubliez pas le crédit d'impôt formation 67 € / jour

Contacts

- Antoine HERMAN
 Responsable région Bocage, 02 31 68 65 71
- Isabelle ROUSSEAU Assistante, 02 31 68 11 16

Formation réalisée avec le soutien financier de



Une attestation de formation est remise à chaque participant.

Les Chambres d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant et s'engage à en informer le stagiaire.

Les absences ou demandes d'annulation de la part du stagiaire au démarrage de la formation font l'objet d'un remboursement en cas de force majeure.

Découvrez toutes nos formations www.webagri14.com/formation-ca14.asp



Préparez votre avenir avec la formation!



Agriculteurs de Normandie

La méthanisation à l'échelle de votre exploitation (20 - 100 KW)



Diversifiez vos revenus avec la «petite méthanisation» : est-ce possible ?

La méthanisation à l'échelle de votre exploitation (20 - 100 KW)

Objectifs de la formation

- Découvrir des unités de « petite » méthanisation, d'une puissance de 20 à 100 kWe : fonctionnement, caractéristiques techniques, avantages, inconvénients.
- Evaluer leur performance et vérifier leur faisabilité sur votre exploitation.
- Echanger avec les agriculteurs et les constructeurs.
- Définir un projet de méthanisation adapté à son exploitation.
- · Mesurer l'intérêt économique de la méthanisation.

Méthodes pédagogiques

- · Exposés.
- · Partages d'expériences.
- Visites.
- Quizz.

Public concerné
Agriculteurs de Normandie.

Prérequis : Aucune connaissance préalable n'est demandée.

Responsable de stage

Antoine HERMAN
Responsable région Bocage
Référent méthanisation
Chambre d'agriculture du Calvados

Programme

- Définition de la méthanisation : principes, enjeux, petite méthanisation, valorisations énergétiques possibles.
- Production de biogaz : méthode de calcul, calcul individualisé de la production énergétique pour chaque projet et chiffre d'affaires.
- Faisabilité du projet : opportunités et contraintes.

Programme des visites

 Unité en voie liquide de 75 kWe sur une exploitation de polyculture élevage à Gamaches-en-Vexin (27). Le concept mis en place, construit par Valogreen est un digesteur vertical de type



silo-tour métallique avec fosse d'incorporation.

- Unité en voie sèche discontinue de 100 kWe à Frasnoy (59). L'unité, constituée de 4 digesteurs de type silos sur caillebotis, a été construite par AES Dana. Valorisation de la chaleur avec production de spiruline, micro-algue cultivée pour sa valeur nutritionnelle.
- Unité Biolectric en Belgique. Le constructeur belge développe des unités de 11 à 44 kWe en voie liquide, 100 % lisier.

Intervenants

Hervé Poitou - Conseiller énergie CA 27
Arnaud Etienne - Conseiller énergie CA 59
Loïc Fougère - Biolectric et un exploitant Belge
Grégoire Forzy - Exploitant à Gamaches en Vexin (27)
Gautier Meausoone - Exploitant à Le Quesnoy (59)

FORMATION

La méthanisation à l'échelle de votre exploitation (20 - 100 KW)

Bulletin d'inscription

Qui êtes-vous ?

dai otoo rodo i		
Chef d'entrepris d'exploitation	e ou Conjoint collaborateur	
\square Aide familial	☐ Cotisant de solidarité	
☐ Salarié	☐ Autre	
Nom - Prénom :		
Date de naissance		
Raison sociale :		
Adresse :		
	Fax	
Mél		
s'inscrit à la formation :		
☐ Voyage d'étude - 10, 11 et 12 février 2015		
Le	Signature	

Pour confirmer votre inscription, retournez impérativement ce bulletin accompagné de votre réglement, à l'adresse suivante :

Chambre d'agriculture du Calvados

Région Bocage - Isabelle Rousseau Résidence Léonard Gilles 24 rue de Picardie - 14500 VIRE



